



NATURE OCÉANE
40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt et le neuf juillet à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Labenne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Fêtes de Labenne, place de la République, en raison de l'état d'urgence sanitaire (Ordonnance du 13 Mai 2020), sous la présidence de M. Jean-Luc DELPUECH, Maire.

Présents : tous les membres à l'exception de COLOMES Olivier, DUCES Cyrille, PEREZ Christelle, ETCHEVERRY Anne, CHAVES Jonathan et BELLOCQ Aurélien qui avaient donné procuration à DELPUECH Jean-Luc, PETITJEAN Jérôme, GOYENECHÉ Olivier, MAIS Jean-Michel, CRESSOUX Stéphanie et RONDET Chantal.

Monsieur le Maire soumet le précédent compte-rendu à l'approbation des conseillers qui le valident à l'unanimité.

DUBOS Christelle est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait part du rajout d'une question à l'ordre du jour par laquelle il demande aux élus de protester contre la modification des horaires de la Poste.



2020-07-09-01/44 – BUDGET PRIMITIF 2020 - COMMUNE

Stéphanie CRESSOUX, adjointe aux finances, présente le BP 2020 pour la commune :

- En section d'exploitation, il représente un volume de 8 617 971,28 euros et en investissement 5 306 326,56.
Il reprend en recette les produits 2019 reconduits sans augmentation des tarifs.

- En investissement, le catalogue des travaux, hors le Plan Plage (aménagement des allées de l'Hélio Marin et des Pyrénées (800 000) et de la construction du restaurant scolaire (1 800 000 € TTC) comporte une enveloppe de 722 593.46 €, avec, entre autres, la poursuite des travaux Rue des Grives , les travaux de voirie (Chemin de Thaa, programme pluriannuel lotissement du château d'eau), le remplacement de la passerelle à Pelic, le renouvellement de véhicules et le financement d'études.

Monsieur le Maire donne des précisions concernant certains comptes, dont la dépense « Culture » dotée de 40 000 €, avec comme objectif une participation consacrée à hauteur de 10€ par habitant.

Il souligne aussi le montant du compte 023 « virement vers l'investissement (1 752 000) qui représente la CAF, Capacité d'Autofinancement, qui permet d'éviter un recours à l'emprunt en 2020.

Monsieur le Maire remercie les commissions qui ont travaillé sur ce budget.

A l'**unanimité**, les conseillers municipaux approuvent le BP 2020.

2020-07-09-02/45 – BUDGET PRIMITIF 2020 – CAMPING MUNICIPAL

Jacqueline BENOIT-DELBAST, adjointe aux travaux et en charge du camping municipal, présente les écritures 2020, équilibrées en exploitation à hauteur de 631 000 € et en investissement à hauteur de 172 878.24.

Elle insiste sur l'aspect particulier de l'exercice 2020 en raison de la crise sanitaire, le camping ayant perdu des recettes sur le premier semestre de l'année.

A ce titre, la commune reporte d'une année une partie du remboursement des salaires dus à la commune pour le personnel mis à disposition à hauteur de 100 000€.

UNANIMITE.

2020-07-09-03/46 – CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER

Après avoir constaté l'avance consentie par le budget principal pour venir appuyer budgétairement le camping qui a subi une perte d'exploitation d'avril à juin en raison de la crise liée au COVID, les conseillers approuvent celle-ci et fixent le remboursement du budget Camping au budget principal à hauteur de 26 370 € (sur 3 ans).

UNANIMITE.

2020-07-09-04/47 – BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET ANNEXE HOUSQUIT / ARTIGUENAVE

Il est rappelé que ces zones désormais sous compétence communautaire ont fait l'objet de conventionnement avec MACS qui rembourse à la commune la vente des lots.

Le BP 2020 constate juste le dû par MACS correspondant au paiement de deux lots encore à vendre.

UNANIMITE.

2020-07-09-05/48 – BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET ANNEXE LOU PALOUMAYRE

Le B.P de lotissement 2020 est approuvé à l'**unanimité** par les conseillers, après avoir constaté la charge en travaux de viabilisation et acquisition foncière à 1 038 810 euros.

Le budget s'équilibrera par la vente de lots à de jeunes ménages, primo accédents ou éligibles au prêt à taux zéro.

Monsieur le Maire rappelle que les lots cédés par le promoteur privé pour la même opération sont vendus plus cher pour une superficie plus petite...

2020-07-09-06/49 – BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET ANNEXE BOXES ARTISANS

Ce budget annexe correspond à l'opération immobilière actuellement en cours en arrière de Centrakor, le long de la voie ferrée. Il s'agit de réaliser des boxes de 50m² à l'attention d'artisans ainsi qu'un grand local technique et un commerce.

UNANIMITE

2020-07-09-07/50 – CONSTITUTION DE LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Le conseil municipal approuve à l'**unanimité** la liste de 32 noms parmi les habitants de Labenne qui sera transmise à Mme la Préfète des Landes pour qu'elle constitue et réunisse la commission communale des impôts directs en charge de statuer sur l'évolution locale des bases.

2020-07-09-08/51 – CESSION D'UN TERRAIN RUE DE CLARON

Le conseil municipal approuve à l'**unanimité** la cession de la parcelle issue des parcelles AN 251 et AL 362 d'une superficie de 612 m² pour un montant de 92 000 euros à un particulier souhaitant y installer un cabinet d'orthodontie.

Cette parcelle provient d'un délaissé RFF entre la rue de Claron et la voie ferrée SNCF, suite aux aménagements routiers de la rue éponyme.

2020-07-09-09/52 – AUTORISATION DE REVENTE D'UNE PARCELLE AU LOTISSEMENT MATILON

Le conseil municipal approuve à l'**unanimité** la revente d'un lot du lotissement municipal avant la période de 10 ans suite à un décès.

2020-07-09-10/53 – MOTION CONTRE LA MODIFICATION DES HORAIRES DE LA POSTE

Monsieur le Maire fait savoir que la direction de La Poste, sans autre forme d'explication, avait fait savoir qu'elle fermerait le bureau de poste le samedi matin en pleine saison touristique.

A l'**unanimité**, le conseil municipal condamne l'initiative de la Poste qui va à l'inverse de l'attente des usagers.

Séance levée à 20h00.

A Labenne, le 16/07/2020

Le Maire,



Jean-Luc DELPUECH